



INSTITUT DES GESTES QUI SAUVENT

2026

PLAQUETTE

FORMULE GROUPE

-
-  06 38 17 30 81
 -  www.igs-france.com
 -  contact@igs-france.com

SOMMAIRE

PRESENTATION

OBJECTIFS

PROGRAMME

PEDAGOGIE APPLIQUEE

EVALUATIONS

TARIFS



PRESENTATION

L'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) a été instaurée par le ministère chargé de la Santé afin de garantir une prise en soin adaptée des situations d'urgence par les professionnels concernés.

Depuis 2014, son organisation, ses objectifs pédagogiques et les publics visés sont définis par un cadre réglementaire unique.

L'AFGSU s'adresse aux professionnels de santé et à certains personnels exerçant au contact des patients. Elle se décline principalement en deux niveaux :

- **AFGSU niveau 1**, destinée aux personnels non professionnels de santé exerçant dans le secteur sanitaire ou médico-social (annexe 1),
- **AFGSU niveau 2**, destinée aux professionnels de santé (annexe 2).

Intégrée dans la majorité des cursus de formation du secteur sanitaire et médico-social, l'AFGSU permet l'acquisition des compétences nécessaires à la prise en soin d'une urgence vitale ou potentielle dans l'attente de l'intervention des secours spécialisés.

Cadre réglementaire en vigueur

Le dispositif AFGSU est actuellement régi par :

- l'arrêté du 30 décembre 2014, relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence ;
- l'arrêté du 1er juillet 2019, modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 ;
- l'arrêté du 16 mars 2021, modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014.

👉 L'arrêté du 3 mars 2006, qui avait initialement créé l'AFGSU, est abrogé et n'est plus en vigueur.

Liste des métiers concernés en annexe 1 et 2



OBJECTIFS

GENERAUX

Former les professionnels de santé et les personnels intervenant en milieu médical ou médico-social afin qu'ils soient capables d'identifier une situation d'urgence vitale ou potentielle, de mettre en œuvre les gestes d'urgence adaptés, seuls ou en équipe, et de participer à la prise en charge jusqu'à l'arrivée des secours spécialisés.

La formation vise également à préparer les participants à contribuer à la gestion d'une urgence collective ou d'une situation sanitaire exceptionnelle.

PEDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Évaluer une situation d'urgence et identifier les signes de gravité.
- Réaliser les gestes de secours appropriés en fonction de la situation rencontrée.
- Appliquer les protocoles d'urgence dans le respect des règles d'hygiène et de protection.
- Comprendre l'organisation des secours et les dispositifs de gestion des situations de crise.

DANS LA PRATIQUE

Intervenir face à une urgence vitale (alerter, protéger, secourir, dangers, hémorragies, obstruction des voies aériennes, inconscient qui respire, arrêt cardia-respiratoire, administration O₂, etc)

Prendre en charge une urgence potentielle (malaises, traumatismes, hygiènes, risques, accouchement inopiné, etc)

Participer à la gestion des urgences collectives et des situations sanitaires exceptionnelles (ORSAN, ORSEC, NOVI, relevages, brancardes, damage control, NRBCe, prise en soin médico-psychologiques, etc)



PROGRAMME AFGSU 1

MODULE 1 - URGENCES VITALES (6h)

- Identifier un danger immédiat et s'en protéger ;
- Alerter le SAMU, transmettre les bonnes informations et suivre les indications ;
- Identifier l'état inconscient d'une victime et permettre une ventilation ;
- Identifier un arrêt cardiaque et gérer une réanimation cardio-pulmonaire avec un défibrillateur automatisé ;
- Protéger face à une situation d'accident ;
- Identifier une obstruction des voies aériennes et savoir réagir ;
- Arrêter une hémorragie externe (pose de garrot, règles d'hygiène, protection des infections, etc.).

MODULE 2 - URGENCES POTENTIELLES (4h30)

- Identifier les signes d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et savoir réagir ;
- Connaître et mettre en œuvre les règles d'hygiène ;
- Communiquer un bilan synthétique adapté aux équipes d'urgence ;
- Contacter le SAMU et appliquer les conseils donnés.

MODULE 3 - Urgences collectives et situations exceptionnelles (3h30)

- Connaître les dispositifs ORSAN et ORSEC ;
- S'intégrer dans les dispositifs de gestion sanitaire en fonction de la profession et du lieu ;
- Être informé sur les afflux de blessés et sur les techniques du « damage control » ;
- Connaître les risques NRBC-E et savoir réagir ;
- Identifier un danger environnemental, savoir protéger et sécuriser ;
- Connaître les principes de prise en charge médico-psychologique des victimes



PROGRAMME AFGSU 2

MODULE 1 - URGENCES VITALES (10h30)

- Identifier un danger immédiat et s'en protéger ;
- Alerter le SAMU, transmettre un bilan synthétique vital et circonstanciel puis suivre les indications données ;
- Identifier l'état inconscient d'une victime et permettre une ventilation ;
- Identifier une obstruction des voies aériennes et savoir réagir ;
- Arrêter une hémorragie externe (pose de garrot, règles d'hygiène, protection des infections, etc.) ;
- Connaître et appliquer les techniques d'hygiène de base ;
- Mettre en œuvre l'oxygénothérapie, les appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux.

MODULE 2 - URGENCES POTENTIELLES (7h)

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et savoir réagir ;
- Maîtriser les techniques de relevage et de brancardage en équipe ;
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de protection face à un risque infectieux ;
- Communiquer un bilan synthétique adapté aux équipes d'urgence ;
- Faire face à un accouchement inopiné.

MODULE 3 - Urgences collectives et situations exceptionnelles (3h30)

- Connaître les dispositifs ORSAN et ORSEC ;
- S'intégrer dans les dispositifs de gestion sanitaire en fonction de la profession et du lieu ;
- Être informé sur les afflux de blessés et sur les techniques du « damage control » ;
- Connaître les risques NRBC-E et savoir réagir ;
- Identifier un danger environnemental, savoir protéger et sécuriser ;
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes.



PEDAGOGIE APPLIQUEE

Les formations de l'Institut des Gestes qui Sauvent – IGS sont dispensées par des professionnels de santé en activité, issus des structures de médecine d'urgence dont des services de réanimation d'urgence et/ou de soins intensifs, où ils prennent en charge des urgences vitales au quotidien.

Tous nos formateurs sont habilités et certifiés par un CESU, avec des recyclages régulièrement mis à jour. Nous garantissons le bon déroulement des formations aussi bien pour les stagiaires que pour nos formateurs.

Ils adaptent leurs méthodes pédagogiques au niveau et aux besoins de chaque stagiaire afin de garantir l'atteinte des objectifs de formation. Nous améliorons nos pratiques par le biais de guide du formateur selon les recommandations en vigueur.

L'enseignement de l'AFGSU repose sur une pédagogie interactive combinant supports ludiques et participatifs, vidéos pédagogiques, études de cas, échanges en groupe, mises en situation et simulations d'urgences.

Les apprenants s'entraînent sur des mannequins adulte, enfant et nourrisson, utilisent des défibrillateurs automatisés externes de formation, des dispositifs médicaux, du matériel d'immobilisation, ainsi que divers accessoires permettant des simulations réalistes, notamment pour la libération des voies aériennes, la manœuvre de Heimlich, la pose de garrots et de pansements compressifs.

Le présentiel constitue un temps fort du parcours de formation de l'Institut des Gestes qui Sauvent – IGS, favorisant les échanges, l'interactivité et un accompagnement personnalisé.

Nos formateurs veillent à varier et ajuster leurs approches pédagogiques afin de capter l'attention des stagiaires, renforcer leur implication et ancrer les apprentissages à travers des situations professionnelles concrètes.

Convaincus que le lien humain est un levier essentiel de l'apprentissage, ils partagent leur expérience de terrain pour enrichir durablement l'expérience formative.



EVALUATIONS

Pour obtenir l'attestation de formation GSU de niveau 1 et/ou 2, le stagiaire doit avoir validé les trois modules et suivi l'intégralité de la formation.

Le formateur s'assure de la maîtrise des connaissances théoriques, des gestes techniques et des comportements appropriés en situation d'urgence.

À l'issue de l'évaluation, le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU) de référence délivre l'attestation.

L'évaluation formative est réalisée tout au long du programme afin de fournir un retour régulier et d'accompagner la progression des stagiaires.

Elle prend différentes formes :

- questionnement pour vérifier la compréhension théorique,
- démonstrations pratiques des gestes appris,
- mise en situation professionnelle pour évaluer la réaction et la gestion du stress,
- études de cas nécessitant une prise de décision rapide
- évaluation par les pairs favorisant l'observation et la rétroaction constructive.

L'Institut des Gestes qui Sauvent attache une importance particulière à la mise en œuvre de ses formations selon un modèle 2.0, fondé sur la pédagogie bienveillante de l'adulte.

Nous fournissons à nos formateurs un guide détaillé afin d'optimiser leurs pratiques et de garantir une véritable montée en compétences des stagiaires.

Travailler avec des adultes nécessite une approche spécifique, qui reconnaît et valorise leurs savoirs et expériences préalables, riches et divers, comme ressources essentielles pour l'apprentissage et le contenu de la formation.



TARIFS

Attestation de Formation aux Gestes de Soins d'Urgences

prix TTC	AFGSU 1	AFGSU 2
INITIALE	3360€ 2999€ / 12p max 14h/2j	5400€ 4999€ / 12p max 21h/3j
Pré-requis	Aucun	Aucun
CONTINUE - RECYCLAGE	2160€ 1899€ / 12p max 7h/1j	2280€ 1999€ / 12p max 7h/1j
Pré-requis	Titulaire de l'AFGSU 1 (validité 4 ans)	Titulaire de l'AFGSU 2 (validité 4 ans)

L'AFGSU de niveau 1 concerne les **personnels non professionnels de santé** exerçant en établissement de santé, structure medico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé - annexe 1

L'AFGSU de niveau 2 concerne les **professionnels de santé médicaux et paramédicaux** s'inscrit dans une réglementation française obligatoire pour ces métiers de la santé afin d'exercer sur le territoire national - annexe 2



ANNEXE 1

Exemples de personnel exerçant en établissement de santé, dans une structure médico-social et/ou auprès d'un professionnel de santé - **l'AFGSU niveau 1**

À titre d'exemple, l'AFGSU niveau 1 concerne notamment :

- secrétaires médicales,
- agents administratifs,
- personnels d'accueil,
- agents de sécurité,
- agents d'entretien et ASH non soignants,
- personnels techniques et logistiques,
- chauffeurs et brancardiers non diplômés,
- personnels de restauration ou blanchisserie,
- animateurs et éducateurs non médicaux,
- auxiliaires de vie sociale,
- personnels d'accompagnement en structures médico-sociales

(Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée selon les dispositions réglementaires, les référentiels de formation ou les exigences des employeurs.)



ANNEXE 2

Exemples de professions concernées par **l'AFGSU niveau 2**

À titre d'exemple, l'AFGSU niveau 2 concerne notamment :

- Aide-soignant
- Ambulancier
- Assistant dentaire
- Audioprothésiste
- Auxiliaire de puériculture
- Chirurgien-dentiste
- Diététicien
- Ergothérapeute
- Infirmier diplômé d'État (IDE), IADE, IBODE, IPA, infirmier puériculteur
- Manipulateur en électroradiologie médicale
- Masseur-kinésithérapeute
- Docteur en médecine générale et spécialiste
- Opticien-lunetier
- Orthophoniste, orthoptiste
- Pédicure-podologue
- Pharmacien et préparateur en pharmacie
- Psychomotricien
- Sage-femme
- Technicien de laboratoire

(Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée selon les dispositions réglementaires, les référentiels de formation ou les exigences des employeurs.)





FORMEZ VOUS AUX GESTES QUI SAUVENT

-  06 38 17 30 81
-  www.igs-france.com
-  contact@igs-france.com